

Nuisances aériennes : résultats de la 2^e campagne de mesures du bruit

Comme elle s'y était engagée, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a réalisé une 2^e campagne de mesures du bruit sur notre commune, du printemps à l'été 2019, afin de réaliser un nouvel état de lieux après que la consigne de « ne plus prendre au plus court » lors des décollages a été accentuée auprès des compagnies et contrôleurs aériens.

Deux balises ont été posées sur notre territoire : une au Nord et une au Sud, comme cela avait été fait lors de la 1^{ère} campagne de mesures.

Monsieur Alain Bourgin, Chef de la Mission Environnement à la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), viendra nous présenter, avec ses collaborateurs, les résultats de cette 2^e campagne de mesures du bruit :



**le jeudi 10 octobre
à 20h30**
**Salle des cérémonies
à la Grande Maison**



Conscient des nuisances également supportées par les Buresois lors des passages de plus en plus nombreux d'hélicoptères au-dessus de notre territoire, Jean-François Vigier a adressé un courrier à l'autorité compétente afin de les rencontrer pour qu'ils envisagent ensemble les actions à mettre en œuvre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données à ce courrier, dans un prochain magazine.

